



CCC

Corporation Commerciale Canadienne
Canadian Commercial Corporation

Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du premier trimestre
de 2022-2023 (non audité)

Pour la période terminée
le 30 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	3
FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION	3
STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	3
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS	5
OPÉRATIONS COMMERCIALES.....	6
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS	8
PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2022-2023.....	14
ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE.....	14
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	16
ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	17
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	17
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	18
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	19
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	20
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	21
1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT	21
2. NORMES DE PRÉSENTATION	22
3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	23
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	24
5. CRÉANCES.....	24
6. AUTRES ACTIFS	25
7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	26
8. PRODUITS DIFFÉRÉS	26
9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ	27
10. OBLIGATIONS LOCATIVES	27
11. GESTION DU CAPITAL	28
12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS	29
13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS.....	34
14. AUTRES PRODUITS.....	35
15. FRAIS D'ADMINISTRATION	35
16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	35
17. ÉVENTUALITÉS	36

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes. Ils doivent être lus parallèlement avec les états financiers annuels audités de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent document contient des projections et d'autres énoncés prospectifs. De tels énoncés exigent de la direction qu'elle pose des hypothèses assujetties à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques qui suit l'analyse financière.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI ») comme référence pour les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Dans l'analyse qui suit, la Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR, comme la valeur des contrats signés (« VCS ») et les opérations commerciales (« OC »), pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

Auparavant, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation; ils peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global. Le plus important de ces contrats est le contrat pluriannuel du Programme des brigades blindées (« PBB ») d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. En raison de l'importance de ce contrat, le PBB est présenté séparément dans certaines sections des commentaires et de l'analyse de la direction.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC a trois principaux secteurs d'activité (et plusieurs sous-secteurs d'activité basés sur un marché, un produit et des exigences financières en particulier) qui appuient des entreprises canadiennes dans un éventail de secteurs industriels dans des marchés partout dans le monde.

Accord sur le partage de la production de défense (APPD)

La CCC soutient des activités d'exportation canadienne importantes dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (« APPD »). L'APPD permet aux exportateurs canadiens de livrer concurrence pour obtenir des contrats en faisant partie de la base d'approvisionnement national du département de la Défense (DoD) des États-Unis. En facilitant l'accès de cette manière, la CCC offre aux exportateurs canadiens des occasions d'affaires qui stimulent les exportations et les emplois au Canada, tout en générant des avantages économiques au Canada et aux États-Unis. La CCC n'impose pas de frais pour la prestation des services relatifs à l'APPD.

L'APPD continue de soutenir la sécurité collective du Canada et des États-Unis en nous permettant de tirer parti des forces industrielles et technologiques de l'autre pour répondre aux besoins respectifs en matière d'approvisionnement de matériel de défense. Le commerce transfrontalier lié à l'APPD offre également des possibilités importantes pour les entreprises de certains des secteurs les plus novateurs du Canada et pour une variété de petites et moyennes entreprises (« PME »). Le budget 2021 accorde un crédit annuel à la CCC pour l'administration de l'APPD. Une description plus complète de ce crédit est présentée dans la section ***Résumé des résultats financiers*** ci-dessous.

Maître d'œuvre international (MOI)

Le secteur d'activité du service de maître d'œuvre international (« MOI ») de la Corporation est un service tarifé comprenant l'établissement de contrats GàG avec des acheteurs gouvernementaux étrangers.

La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles, dans des secteurs industriels canadiens nombreux et diversifiés. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant un vaste éventail de priorités du gouvernement du Canada. Chacun de ces contrats est unique, et la garantie d'exécution du contrat de la CCC fournit une incitation supplémentaire pour convaincre les gouvernements étrangers de profiter de l'expertise canadienne, et souvent de réaliser des projets stratégiques prioritaires dans différents domaines (transport, infrastructure, sécurité nationale, etc.).

Approvisionnement

La CCC aide les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre efficacement aux besoins urgents et complexes en matière d'approvisionnement. Pour ce faire, elle doit trouver des biens et des services qui permettent de respecter divers engagements internationaux ou de répondre à des besoins de programmes. La Corporation perçoit des frais pour couvrir les coûts de gestion de ces programmes.

De plus, la CCC gère dix bureaux commerciaux canadiens en Chine au nom d’Affaires mondiales Canada (« AMC »). Ces bureaux, situés dans des villes chinoises de second rang qui se développent rapidement, fournissent du soutien aux entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer le marché chinois, tout en offrant une solution de représentation commerciale rentable pour AMC. La CCC recouvre tous les coûts de ce programme et facture des frais à AMC pour ses services.

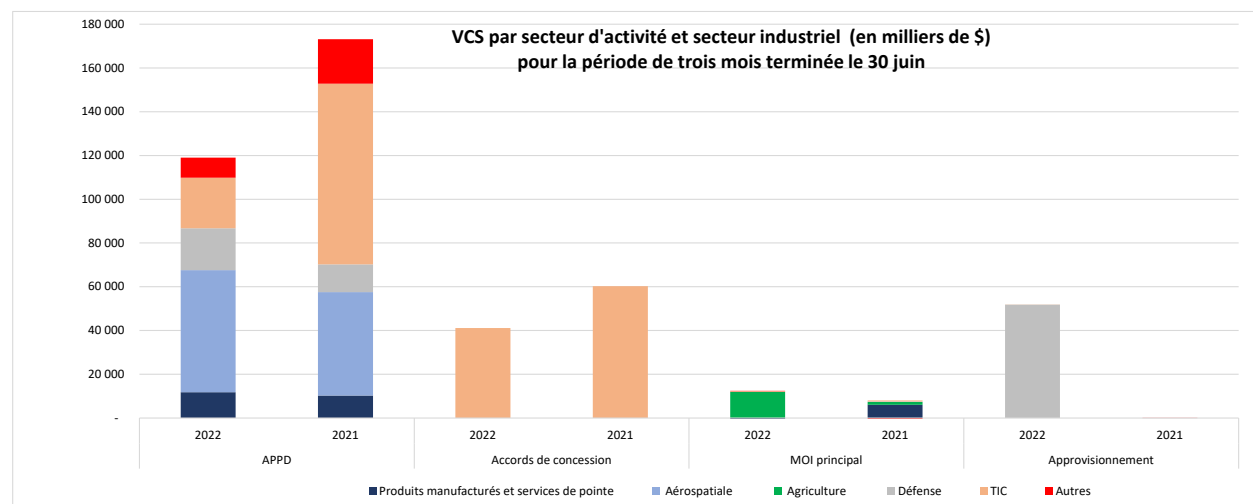
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS

La valeur des contrats signés (« VCS ») est une mesure non définie par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), utilisée par la Corporation, qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d’un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Le tableau ci-dessous présente la VCS par secteur d’activité pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2022 et 2021.

VCS par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
MOI						
MOI principal	11 773 \$	7 263 \$	4 510 \$	62 %	5 %	3 %
Accords de concession	41 112	60 231	(19 119)	(32 %)	18 %	25 %
APPD	119 022	173 122	(54 100)	(31 %)	53 %	72 %
Approvisionnement	51 865	30	51 835	> 100 %	23 %	< 1 %
Total	223 772 \$	240 646 \$	(16 874) \$	(7 %)	100 %	100 %

Et le graphique ci-dessous présente la VCS par secteur d’activité et par secteur industriel pour les mêmes périodes:



La VCS totale pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 était inférieure de 16,9 millions de dollars ou 7 % comparativement à la même période lors de l'année précédente. La diminution s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une réduction de la VCS issue de l'APPD (54,1 millions de dollars), principalement attribuable à une baisse de 59,5 millions de dollars de la VCS provenant du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC).
- Une réduction de la VCS provenant des accords de concessions VCS (19,1 millions de dollars), dont la valeur repose sur la vente brute de billets du programme de loterie, suite à la résiliation du contrat de loterie du Nicaragua.
- Ces réductions ont été partiellement compensées par une augmentation de la VCS issue de l'approvisionnement (51,8 millions de dollars) entraînée par la réponse du Canada à la guerre en Ukraine. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada, la CCC continue de travailler en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada et le ministère de la Défense nationale afin de fournir rapidement de l'aide à l'Ukraine.

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux est souvent mesuré en années et peut être directement touché par des événements politiques, économiques et géopolitiques étrangers sur lesquels la CCC n'a aucun contrôle. Il en résulte un cycle commercial difficile à prévoir avec précision et à répéter avec constance. Pour l'exercice 2022-2023, la guerre en Ukraine, le contexte géopolitique et économique international actuel ont déstabilisé l'économie mondiale et ont entraîné des efforts continus de la CCC afin de soutenir la sécurité mondiale et la sécurité alimentaire mondiale ce qui a commencé à avoir un impact sur les résultats de la Corporation au 30 juin 2022 et devrait continuer à avoir un impact important tout au long de l'exercice.

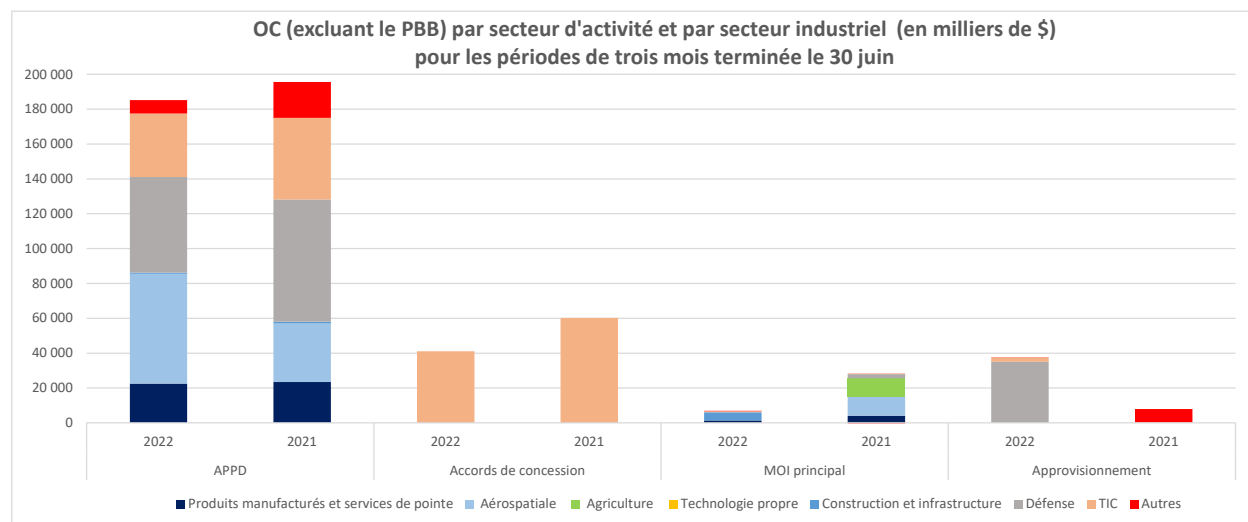
OPÉRATIONS COMMERCIALES

Les opérations commerciales (« OC ») sont une mesure non définie par les PCGR, utilisée par la Corporation, qui représente la valeur des biens et des services livrés sous contrat au cours de la période de référence (c.-à-d. une mesure de l'activité économique). Étant donné le statut de mandataire de la Corporation pour la présentation selon les Normes internationales d'information financière, les OC ne sont pas comptabilisées comme un produit. La Corporation continue de saisir les données des OC, parce qu'il s'agit d'une mesure de son incidence sur l'économie canadienne.

Le tableau ci-dessous présente les OC par secteur d'activité pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2022 et 2021 :

Opérations commerciales par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
MOI						
MOI principal	6 965 \$	28 139 \$	(21 174) \$	(75 %)	1 %	10 %
Accords de concession	41 112	60 231	(19 119)	(32 %)	7 %	21 %
APPD	185 182	195 644	(10 462)	(5 %)	32 %	67 %
Approvisionnement	37 638	7 894	29 744	> 100 %	7 %	3 %
Total excluant PBB	270 897 \$	291 908 \$	(21 011) \$	(7 %)	47 %	100 %
PBB	307 954	-	307 954	0 %	53 %	0 %
Total incluant PBB	578 851 \$	291 908 \$	286 943 \$	98 %	100 %	100 %

et le graphique ci-dessous présente les OC (excluant le PBB) par secteur d'activité et par secteur industriel pour les mêmes périodes :



Le total des OC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 a augmenté de 286,9 millions de dollars par rapport à la même période lors de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable au calendrier des livraisons et des activités de facturation liées au PBB (308,0 millions de dollars) ainsi qu'aux éléments suivants :

- Une hausse des OC provenant de l'approvisionnement (29,7 millions de dollars) attribuable à la réponse continue du Canada à la guerre en Ukraine.

Ces augmentations ont été partiellement compensées par :

- Une diminution de 21,2 millions de dollars des OC issues du MOI principal qui comprenait la vente de potasse au Bangladesh (10,4 millions de dollars) et la vente

d'avions au Maroc (10,9 millions de dollars) au cours de la même période lors de l'année précédente.

- Et une diminution de 19,1 millions de dollars des OC issues des accords de concessions suite à la résiliation du contrat de loterie du Nicaragua.

Des variations importantes au niveau des OC sont attendues lorsque l'on compare les résultats d'une période à l'autre en raison de l'échéancier des exigences contractuelles et les calendriers de livraison connexes.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les faits saillants financiers de la CCC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 sont présentés ci-après.

Analyse de l'état du résultat global

Résultat net (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin			
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %
Frais de service	2 883 \$	1 342 \$	1 541 \$	> 100 %
Produits financiers et autres produits	282	98	184	> 100 %
Financement public	3 262	3 003	259	9 %
Charges	6 229	6 205	24	< 1 %
Gain (perte) de change	387	(217)	604	> 100 %
Résultat net	585 \$	(1 979) \$	2 564 \$	> 100 %

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 585 mille dollars, soit une amélioration de 2,6 millions de dollars par rapport à la perte nette de 2,0 millions de dollars enregistrée au cours de la même période lors de l'exercice précédent. L'écart favorable est principalement attribuable à l'augmentation des frais de service (1,5 million de dollars) et à l'effet favorable du taux de change (604 mille dollars).

Frais de service

Frais de service par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
MOI						
MOI principal	283 \$	590 \$	(307) \$	(52 %)	9 %	44 %
Accords de concession	132	230	(98)	(43 %)	5 %	17 %
Approvisionnement	651	312	339	> 100 %	23 %	23 %
Bureaux commerciaux canadiens	216	210	6	3 %	7 %	16 %
Total excluant PBB	1 282 \$	1 342 \$	(60) \$	(4 %)	44 %	100 %
PBB	1 601	-	1 601	100 %	56 %	0 %
Total incluant PBB	2 883 \$	1 342 \$	1 541 \$	> 100 %	100 %	100 %

La Corporation facture des frais de service pour tous les programmes, à l'exception de l'APPD. Pour le MOI, les frais sont généralement calculés en pourcentage de la valeur du contrat alors que pour l'approvisionnement, ceux-ci sont établis annuellement et reconnus de façon linéaire. Les frais sont négociés contrat par contrat et, dans une fourchette acceptable, reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions du marché concurrentiel. Les frais peuvent être comptabilisés différemment en produits, selon l'obligation d'exécution du service se rapportant aux différents secteurs d'activité. Toutefois, la grande majorité des frais sont comptabilisés selon la promesse d'exécuter toutes les activités requises pour que l'exportateur canadien obtienne le paiement selon les modalités du contrat de maître d'œuvre. Ces frais sont généralement proportionnels aux OC.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, les frais de service totaux de 2,9 millions de dollars constituaient une augmentation de 1,5 million de dollars par rapport à la même période lors l'exercice précédent. Comme ces frais sont généralement proportionnels aux OC, les explications des écarts détaillés dans la section **Opérations commerciales** s'appliquent aussi à la discussion sur la variation des frais, le PBB étant le principal facteur d'augmentation des frais pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022. Tel qu'expliqué précédemment, les variations significatives au niveau des OC, lorsque l'on compare les résultats d'une période à l'autre, se traduisent également par des variations significatives au niveau des frais de service étant donné l'échéancier des exigences contractuelles et les calendriers de livraison connexes.

Financement public

Le budget 2021 a reconnu l'importance du rôle de la CCC dans l'administration de l'APPD et a proposé de rétablir un crédit parlementaire annuel de 13,0 millions de dollars, à compter de l'exercice 2022-2023, pour financer exclusivement les charges engagées par la CCC dans l'administration de l'APPD, étant donné que la CCC ne reçoit pas de frais de service sur les contrats reliés à l'APPD. Au cours de l'exercice 2021-2022, un paiement forfaitaire unique du gouvernement du Canada a été reçu à cette fin. Pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2022 et 2021, la Corporation a comptabilisé des revenus de financement public de 3,3 millions de dollars et de 3,0 millions de dollars en compensation exacte des frais engagés pour l'administration de l'APPD.

Charges

Frais d'administration (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 juin				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
Rémunération du personnel et charges connexes	4 281 \$	4 418 \$	(137) \$	(3 %)	68 %	74 %
Services de gestion des contrats	650	650	0	0 %	11 %	11 %
Consultants	348	378	(30)	(8 %)	6 %	6 %
Logiciels, matériel informatique et soutien	229	198	31	16 %	4 %	3 %
Loyer et frais connexes	186	258	(72)	(28 %)	3 %	4 %
Frais de déplacement et accueil	165	1	164	> 100 %	3 %	<1 %
Amortissement	145	148	(3)	(2 %)	2 %	2 %
Communications	97	55	42	76 %	2 %	<1 %
Autres charges	82	50	32	64 %	1 %	<1 %
Total	6 183 \$	6 156 \$	27 \$	< 1 %	100 %	100 %

Le total des frais d'administration de 6,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 est comparable à celui de l'exercice précédent. Alors que les frais de déplacement ont augmenté (164 mille dollars) pour soutenir le secteur d'activité du MOI principal de la CCC par le biais d'opportunités de développement des affaires suite à la levée des restrictions liées à la COVID, la rémunération du personnel et les charges connexes ont diminué en raison des postes vacants et du contrôle des initiatives de dotation effectué par la direction (137 mille dollars).

La CCC évalue constamment les niveaux de charges pour faire des gains d'efficacité dans la mesure du possible. La Corporation établit les budgets et les prévisions à long terme à partir des hypothèses quant à la capacité requise pour fournir le volume commercial projeté. Elle assure une gestion constante de ses budgets à compter du début de l'exercice en vue de contrôler les charges en les comparant aux produits réalisés durant toute l'année. De plus, la CCC ne cesse de renforcer sa philosophie de l'innovation et ses investissements dans la transformation numérique, grâce à la mise en œuvre des changements apportés aux processus pour améliorer l'efficacité et permettre la redistribution des ressources, entraînant une capacité globale accrue.

Analyse de l'état de la situation financière

L'actif et le passif comprennent les montants pour lesquels les fonds reçus d'un acheteur n'ont pas encore été transférés à l'exportateur canadien, ou des cas où la Corporation a effectué des paiements aux exportateurs canadiens avant de les recouvrer auprès des acheteurs étrangers.

Les postes de l'état de la situation financière comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances et les créditeurs et les charges à payer représentent une vue momentanée à un moment précis. Ces soldes peuvent fluctuer considérablement d'un jour à l'autre. Il arrive que des dizaines de millions de dollars soient reçus un jour et payés le lendemain ou vice versa.

Il convient de noter qu'en dépit du fait que les résultats financiers soient présentés à titre de mandataire, la CCC demeure le principal débiteur de ses contrats internationaux avec les

acheteurs étrangers et demeure responsable de l'exécution des contrats conformément aux modalités contractuelles. Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle de s'assurer de l'exécution des contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions des contrats soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien.

Aux	30 juin 2022	31 mars 2022	Écart en \$	Écart en %
Total des actifs	93 858 \$	96 676 \$	(2 818) \$	(3 %)
Total des passifs	69 201	71 604	(2 403)	(3 %)
Total des capitaux propres	24 657	25 072	(415)	(2 %)
Total des passifs et des capitaux propres	93 858 \$	96 676 \$	(2 818) \$	(3 %)

Au 30 juin 2022, le total des actifs de 93,9 millions de dollars avait diminué de 2,8 millions de dollars, soit de 3 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par une diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 15,0 millions de dollars qui a été partiellement compensée par une augmentation des créances de 12,3 millions de dollars.

Le total des passifs de 69,2 millions de dollars avait diminué de 2,4 millions de dollars, soit de 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat s'explique principalement par une diminution des créditeurs et charges à payer de 23,5 millions de dollars qui a été partiellement compensée par des augmentations du financement public différé (9,7 millions de dollars) et des avances (10,4 millions de dollars).

Les diminutions semblables du total des actifs et des passifs reflètent la nature des contrats gérés et l'incidence sur les soldes du calendrier des encaissements et des versements effectués.

Versement de dividende

Le 7 juin 2022, conformément à sa politique de dividendes, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le versement d'un dividende de 1,0 million de dollars payable à son actionnaire ce qui explique la diminution nette des capitaux propres, partiellement compensée par le bénéfice net de 585 mille dollars.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent une vue momentanée à un moment précis. Les soldes de trésorerie de la Corporation fluctuent considérablement d'un jour à l'autre car des sommes considérables sont reçues des acheteurs étrangers puis versées aux exportateurs canadiens lorsque les obligations contractuelles d'exécution sont remplies. Parfois, ces montants peuvent représenter des dizaines de millions de dollars pouvant être reçus un jour et versés le lendemain ou vice versa.

Pour les contrats qui ne font pas partie de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables après avoir reçu le paiement de l'acheteur étranger (c.-à-d. que le paiement est versé à l'exportateur canadien après sa

réception de l'acheteur étranger). Dans le cadre de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans les trente jours suivant la réception d'une facture. La Corporation peut utiliser ses propres fonds pour payer les exportateurs canadiens au plus tard le 30^e jour dans les cas où le paiement n'a pas encore été reçu de l'acheteur, aux termes de l'APPD. Selon les écarts temporels entre la réception et le versement, ces opérations peuvent s'échelonner sur plus d'une période et entraîner des variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre, les créances étant payées à la Corporation à la fin d'une période et les versements étant effectués à l'exportateur canadien au début de la suivante.

**Pour les trois mois terminés le
30 juin**

Flux de trésorerie (en milliers de \$)	2022	2021
Activités d'exploitation	(15 893) \$	(3 505) \$
Activités d'investissement	(24)	0
Activités de financement	(124)	(104)
Effet des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 022	(704)
Variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(15 019) \$	(4 313) \$

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation ont diminué de 15,0 millions de dollars, principalement en raison des sorties de fonds issues des activités d'exploitation de 15,9 millions de dollars, partiellement compensés par l'effet favorable des variations des taux de change de 1,0 million de dollars. Les sorties de fonds issues des activités d'exploitation étaient principalement le résultat d'une variation nette défavorable de 15,6 millions de dollars du fonds de roulement.

Comparaison des résultats financiers avec le budget

Les résultats financiers pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 sont comparés au budget comme suit :

Résultat net (en milliers de \$)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2022	Montant réel	Budget	Écart en \$	Écart en %
Produits				
Frais de service	2 883 \$	2 422 \$	461 \$	19 %
Produits financiers et autres produits	282	116	166	143 %
	3 165	2 538	627	25 %
Financement public	3 262	3 250	12	<1 %
Charges				
Charges reliées à l'APPD	3 262	3 250	(12)	(0 %)
Charges non reliées à l'APPD	2 967	3 558	591	17 %
Charges	6 229	6 808	579	9 %
Gain de change	387	-	387	0 %
Résultat net	585 \$	(1 020) \$	1 605 \$	157 %

La Corporation a enregistré un bénéfice net de 585 mille dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, soit un écart favorable de 1,6 million de dollars par rapport à la perte nette budgétée de 1,0 million de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cet écart favorable : (1) des frais de service plus élevés que prévu (461 mille dollars) ; (2) des produits financiers et autres produits plus élevés que prévu (166 mille dollars) ; des charges moins élevées que prévu (579 mille dollars); et (4) un gain de change (387 mille dollars). Le financement public est comptabilisé en compensation exacte des frais engagés pour l'administration de l'APPD, qui sont inclus dans les frais d'administration.

Il y a eu un écart favorable des frais de service car il y a eu plus de facturations générant des frais de service que prévu. Les transactions de facturation générant des frais de service sont souvent imprévisibles, en raison des retards inattendus dans les livraisons ou les signatures de contrat sur les grands contrats internationaux de la CCC.

L'écart favorable des charges de 579 mille de dollars s'explique par : (1) de la rémunération du personnel et des charges connexes moins élevées en raison de postes vacants et du contrôle par la direction des initiatives de dotation (166 mille dollars); (2) des frais de déplacement et d'accueil moins élevés que prévu, dus en partie aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19 (232 mille dollars); (3) des coûts inférieurs à ceux prévus pour les initiatives de consultation et de communication (124 mille dollars); (4) plusieurs autres charges moins élevées que prévu (57 mille dollars).

PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2022-2023

Le plan d'entreprise de 2022-2023 à 2026-2027 de la CCC a été approuvé par le conseil d'administration de la Corporation et présenté comme il se doit à la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique.

Pour 2022-2023, le résultat global total devrait être supérieur à celui de 2021-2022.

Pour 2022-2023, on prévoit que les produits seront plus élevés qu'en 2021-2022. On s'attend à ce qu'il y ait plus de transactions de facturation générant des frais de service en raison des valeurs plus élevées de contrats signés dans les secteurs d'activité du MOI et de l'approvisionnement en 2021-2022 et tout au long de 2022-2023 par rapport aux valeurs signées dans les années précédentes.

Pour 2022-2023, on prévoit que les charges seront plus élevées qu'en 2021-2022 en vue d'un retour des opérations aux niveaux d'avant la pandémie. La direction continue d'optimiser et de moderniser les opérations de la CCC. La direction assurera un suivi proactif des charges par rapport aux produits prévus selon les besoins tout au long de l'année.

ENGAGEMENT DE LA CCC À L'EGARD DE LA GESTION DU RISQUE

Le cadre de gestion du risque d'entreprise (« GRE ») de la CCC établit une approche afin de gérer une vaste gamme de risques tout en aidant la Corporation à s'acquitter de son mandat de faciliter le commerce international au nom des exportateurs canadiens. La stratégie de gestion de ces risques est discutée en détail dans le rapport annuel 2021-2022 de la Corporation. Ce qui suit fournit des mises à jour de la discussion sur les risques incluse dans le rapport annuel et depuis la dernière période de rapport.

Un risque financier émergent pour la viabilité financière continue de la CCC est le risque de ne pas générer de nouvelles sources de revenus. L'équipe de développement des affaires de la CCC s'efforce de générer la croissance mesurée nécessaire pour atteindre le niveau requis d'activité durable. Les économies de coûts et l'accent mis sur la tarification sont également à l'étude.

La réputation de la CCC auprès des acheteurs étrangers individuels est influencée par sa performance sur les contrats d'exportation. La gestion des contrats à travers les problèmes de performance est essentielle pour assurer que la réputation de la CCC demeure solide. Bien que seulement quelques contrats connaissent des problèmes de performance, la direction travaille de façon proactive avec ces acheteurs et exportateurs pour mener à bien ces quelques transactions.

Les récentes pénuries de main-d'œuvre généralisées sur le marché ont également eu une incidence sur la CCC au cours du trimestre, faisant ainsi augmenter le risque lié aux ressources humaines. La concurrence pour les candidats qualifiés a prolongé les mesures de dotation,

laissant la CCC avec une capacité de ressources humaines réduite. La rationalisation du processus d'entrevue de la CCC a été établie pour s'assurer que les candidats retenus ne soient pas perdus aux mains de la concurrence.

Les cybermenaces accrues liées à la guerre en Ukraine ont eu des répercussions sur les risques de la CCC liés à la sécurité, aux systèmes d'information et à la gestion de l'information / gouvernance des données. En réponse, la direction a réévalué son cadre de cybersécurité et a noté que le risque est atténué grâce à des contrôles sur les systèmes de la CCC et les appareils électroniques utilisés pour stocker ou accéder aux données de la CCC. La formation en cybersécurité est également un élément clé de l'approche de la CCC en matière de gestion des risques liés à la cybersécurité.

La situation économique difficile, reflétant un régime de taux d'intérêt plus élevés et l'augmentation des coûts des intrants nécessaires à l'exécution des contrats d'exportation de la CCC, a augmenté le risque de la CCC lié au respect par les exportateurs de leurs obligations contractuelles envers la CCC. La direction continue de surveiller la santé financière de son portefeuille d'exportateurs. Non seulement les exportateurs sont touchés par la situation économique, mais de nombreux acheteurs gouvernementaux étrangers ont également dû faire des ajustements. Le portefeuille de projets de la CCC reflète ces ajustements.

La direction continue de surveiller l'environnement afin de détecter les risques nouveaux et émergents.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et
chef de la direction,



Bobby Kwon

Vice-présidente, Services corporatifs
et chef de la direction financière,



Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA

Ottawa, Canada
Le 16 août 2022

ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

État de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 juin 2022	31 mars 2022
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	51 795 \$	66 814 \$
Créances	5, 12	36 538	24 268
Autres actifs	6	804	752
		89 137	91 834
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		1 848	1 893
Actifs au titre de droits d'utilisation		2 873	2 949
		4 721	4 842
Total des actifs		93 858 \$	96 676 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	7, 12	15 131 \$	38 669 \$
Dividende à payer	11	1 000	-
Avances		35 492	25 073
Produits différés	8	688	607
Financement public différé	9	9 738	-
Obligations locatives	10	509	505
Avantages du personnel		1 153	1 110
		63 711	65 964
Passifs non courants			
Obligations locatives	10	5 339	5 467
Avantages du personnel		151	173
		5 490	5 640
Total des passifs		69 201	71 604
CAPITAUX PROPRES			
Capital d'apport		10 000	10 000
Bénéfices non répartis		14 657	15 072
Total des capitaux propres		24 657	25 072
Total des passifs et des capitaux propres		93 858 \$	96 676 \$
Éventualités	17		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 16 août 2022

Président et chef de la direction



Bobby Kwon

Vice-présidente, Services corporatifs
et chef de la direction financière



Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA

État du résultat global (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
		2022	2021
PRODUITS			
Frais de service	13	2 883 \$	1 342 \$
Autres produits	14	99	49
Produits financiers		183	49
		3 165	1 440
FINANCEMENT PUBLIC			
Crédit parlementaire	9	3 262	-
Transferts du gouvernement du Canada	9	-	3 003
		3 262	3 003
CHARGES			
Frais d'administration	15	6 183	6 156
Charges financières	10	46	49
		6 229	6 205
Résultat net avant gain (perte) de change		198	(1 762)
Gain (perte) de change		387	(217)
Résultat net		585 \$	(1 979) \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET			
Gain actuariel sur l'obligation des avantages du personnel		-	-
Résultat global total		585 \$	(1 979) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2022	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2022		10 000 \$	15 072 \$	25 072 \$
Résultat net			585	585
Dividende	11		(1 000)	(1 000)
SOLDE AU 30 JUIN 2022		10 000 \$	14 657 \$	24 657 \$

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2021		Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2021		10 000 \$	12 091 \$	22 091 \$
Résultat net			(1 979)	(1 979)
SOLDE AU 30 JUIN 2021		10 000 \$	10 112 \$	20 112 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
		2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		585 \$	(1 979) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:			
Amortissement d'immobilisations corporelles		69	69
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		76	79
Charges pour avantages du personnel		48	47
Avantages du personnel payés		(27)	-
(Gain) perte de change		(1 022)	704
Variation du fonds de roulement provenant des:			
Créances	5, 12	(12 270)	3 379
Autres actifs	6	(52)	(436)
Créditeurs et charges à payer	7, 12	(23 538)	(12 495)
Avances		10 419	(2 730)
Produits différés	8	81	(140)
Financement public différé	9	9 738	9 997
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation		(15 893)	(3 505)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(24)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement		(24)	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement sur le principal des obligations locatives	10	(124)	(104)
Sorties de fonds liées aux activités de financement		(124)	(104)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1 022	(704)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(15 019)	(4 313)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		66 814	49 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		51 795 \$	45 135 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Intérêts encaissés		164 \$	49 \$
Intérêts payés		46 \$	49 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« Loi sur la CCC »). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP ») et est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique (la « Ministre »). La Corporation est établie et exerce ses activités au Canada avec son siège social se trouvant au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats domestiques correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées au moyen des produits générés par les frais de service facturés et complétés par du financement provenant du gouvernement du Canada.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mis en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

(a) Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État basé sur les conventions comptables des normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation en date de et pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants:

- Les instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

(c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination de l'obligation au titre des avantages du personnel, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement), la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés et l'affectation des charges pour administrer l'APPD.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation et qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'affectation des charges indirectes liées à l'administration de l'APPD, l'évaluation s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

Impact de la COVID-19

Outre les estimations importantes et les jugements critiques mentionnés précédemment, la direction a évalué l'impact de la COVID-19 sur la Corporation lors de la préparation des états financiers en se fondant sur les informations disponibles sans engager des coûts ou d'efforts déraisonnables et n'a comptabilisé aucune provision pour pertes de crédit attendues ni d'autres provisions et n'a identifié aucun passif éventuel à divulguer reliés à la COVID-19 au 30 juin 2022. Toutefois l'évolution de l'ampleur et de la durée de la pandémie pourrait entraîner des changements futurs d'estimations susceptibles d'influer sur le calendrier de comptabilisation des produits futurs, la comptabilisation ainsi que la divulgation des provisions, des passifs éventuels et de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances. De plus amples renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur la Corporation figurent dans la note 12 (d).

(d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. En plus des conventions comptables décrites précédemment, la Corporation applique la convention comptable suivante en ce qui concerne les crédits parlementaires provenant du gouvernement du Canada.

Crédit parlementaire

Un crédit parlementaire qui n'est pas considéré comme un capital d'apport est comptabilisé comme financement dans l'exercice pour lequel il a été approuvé lorsque consenti par le Parlement du Canada. Un crédit parlementaire restreint par la loi et lié aux charges des périodes futures est reporté et comptabilisé comme produit dans la période où les charges connexes sont engagées.

Un crédit parlementaire consenti utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est reporté et amorti selon la même méthode que l'actif connexe.

Le crédit parlementaire de l'exercice courant doit être utilisé exclusivement pour l'administration de l'APPD.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que, lorsque applicable, les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se référer à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation, qui est incluse dans le solde de trésorerie.

La composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Trésorerie	51 795	\$	66 814	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 795	\$	66 814	\$

Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Monnaie originale	Dollars canadiens	\$	Monnaie originale	Dollars canadiens	\$
Dollars américains	21 409	27 558	\$	26 793	33 478	\$
Dollars canadiens	23 650	23 650		32 827	32 827	
Renminbis chinois	3 054	587		2 587	509	
		51 795	\$		66 814	\$

5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouverts, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Créances	23 579	\$	24 329	\$
Produits à recevoir	13 031		11	
Provision pour pertes de crédit attendues	(72)		(72)	
	36 538	\$	24 268	\$

Les produits à recevoir comprennent le crédit parlementaire de 13,0 millions de dollars consenti pour le présent exercice qui n'a pas été reçu.

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Monnaie originale	Dollars canadiens		Monnaie originale	Dollars canadiens	
Dollars américains	16 224	20 883	\$	18 231	22 779	\$
Dollars canadiens	15 655	15 655		1 489	1 489	
		36 538	\$		24 268	\$

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Charges payées d'avance	684	\$	657	\$
Produits non facturés	120		95	
	804	\$	752	\$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux frais d'administration et aux charges d'exploitation de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les crédateurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Créditeurs	12 645	\$	35 994	\$
Charges à payer	2 486		2 675	
	15 131	\$	38 669	\$

Les crédateurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	9 396	12 093	27 050	33 799
Dollars canadiens	3 031	3 031	4 831	4 831
Renminbis chinois	36	7	199	39
		15 131		38 669

Les risques de marché et de liquidité liés aux crédateurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente le rapprochement des produits différés de la Corporation:

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Solde au début de l'exercice	607	\$	405	\$
Plus: Produits différés supplémentaires, nets de remboursements	715		141	
Plus: Produits différés supplémentaires provenant d'un ajustement cumulatif	-		169	
Moins: Montants des frais de service ou recouvrement des coûts comptabilisés	(378)		(209)	
Impact du montant net des produits non facturés et différés provenant d'un même contrat	(256)		101	
Solde à la fin de la l'exercice	688	\$	607	\$

9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

Un crédit parlementaire de 13,0 millions de dollars a été consenti pour l'exercice 2022-2023. Ce financement est exclusivement destiné aux dépenses d'administration reliées à l'APPD.

En mai 2021, la Corporation a reçu un transfert du gouvernement du Canada de 13,0 millions de dollars du ministère des Finances du Canada pour l'exercice 2021-2022. Ce financement a été constaté à titre de produit au cours de l'exercice 2021-2022 et a été utilisé exclusivement pour financer les dépenses d'administration reliées à l'APPD. Ces dépenses se sont élevées à 13,1 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: Financement du gouvernement du Canada	13 000	13 000
Moins: Financement public comptabilisé comme produit	(3 262)	(13 000)
Solde à la fin de l'exercice	9 738 \$	-

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, la Corporation a comptabilisé des produits de financement public au montant de 3,3 millions de dollars (3,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021) qui équivalaient aux dépenses liées à l'administration de l'APPD.

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux et équipement de bureaux.

En novembre 2014, la Corporation a conclu un bail de 15 ans pour les bureaux de son emplacement actuel. Les paiements liés à ce bail ont débuté le 1^{er} décembre 2016 et le bail expirera à la fin de novembre 2031. Celui-ci est assorti d'une option de prolongation pour une période additionnelle de cinq ans.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	5 972 \$	6 418 \$
Charge d'intérêts	46	192
Paiements de loyers	(170)	(638)
Solde à la fin de l'exercice	5 848 \$	5 972 \$

Les obligations locatives de la Corporation sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Courant	509	\$	505	\$
Non courant	5 339		5 467	
	5 848	\$	5 972	\$

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, les frais d'administration de la Corporation comprennent 159 \$ (206 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021) liés aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2022 et 30 juin 2021, il n'y a pas eu de charges importantes liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

11. GESTION DU CAPITAL

Pour la préparation des présents états financiers provisoires condensés, l'objectif, la définition et les stratégies clés de la Corporation à l'égard du capital sont conformes à ceux décrits dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Au cours de l'exercice précédent, la Corporation a élaboré une politique de dividendes pour régir le versement de dividendes à son actionnaire. La Corporation n'a versé ni déclaré de dividende en date du 31 mars 2022. Le 7 juin 2022, conformément à la politique de dividendes, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le versement d'un dividende de 1,0 million de dollars payable à son actionnaire.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Capital d'apport	10 000	\$	10 000	\$
Bénéfices non répartis	14 657		15 072	
	24 657	\$	25 072	\$

12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

(a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's ("S&P"): A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service ("DBRS") : R1 (faible)

Créances

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Défense des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujéti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujéti à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 30 juin 2022, 98 % (63 % au 31 mars 2022) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation évalue une provision pour perte sur ses créances à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées en fonction de l'expérience historique de la Corporation en matière de pertes de crédit, ajustées en fonction des facteurs propres aux acheteurs étrangers ou autres entités y compris la cote de crédit, les conditions économiques générales et une évaluation, à la fois, de la conjoncture actuelle et des prévisions à la date de clôture ainsi que l'incidence de tout problème contractuel non résolu sur la recouvrabilité des créances. La provision pour pertes de crédit attendues est liée aux risques de crédit identifiés qui sont associés à des soldes individuels de créances.

Le tableau qui suit présente la variation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées pour les créances selon la méthode simplifiée énoncée dans *IFRS 9* :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	72 \$	146 \$
Réévaluation de la provision pour pertes attendues, montant net	-	(32)
Montants radiés	-	(42)
Solde à la fin de l'exercice	72 \$	72 \$

Lorsque applicable, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la composante « autres charges » des frais d'administration.

Au 30 juin 2022, la Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 15 \$ (15 \$ au 31 mars 2022) reliée à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de l'exercice considéré.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	30 juin 2022	31 mars 2022
États-Unis	19 431 \$	14 032 \$
Canada	16 277	1 329
Amérique centrale et Caraïbes	440	484
Afrique	198	192
Asie *	186	8 231
Amérique du Sud	6	-
	36 538 \$	24 268 \$

* Inclut le Moyen-Orient

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2022		31 mars 2022	
< 30 jours	1 737	\$	1 277	\$
> 30 jours et < 180 jours	7 513		1 344	
> 180 jours	3 366		2 941	
	12 616	\$	5 562	\$

À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues, toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables en date du 30 juin 2022. Il est normal que la Corporation encoure des retards dans le recouvrement de certaines créances en raison de l'environnement étranger dans lequel elle opère.

Lorsque applicable, les créances issues du contrat du PBB visées par des paiements dont le recouvrement est prévu au-delà de 12 mois après la période de référence sont présentées comme étant à long terme. En date du 30 juin 2022 et du 31 mars 2022, il n'y avait aucune créance à long terme provenant du contrat du PBB. Lorsque applicable, ces créances sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et la Corporation détermine si leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en utilisant une approche par le résultat.

(b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change. La Corporation n'a aucun instrument financier dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'état de la situation financière.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur ses créances et ses créditeurs libellés en monnaies étrangères en raison de la différence temporelle entre leur comptabilisation initiale et l'encaissement ou le versement réel du montant correspondant. En date du 30 juin 2022, le risque de change de la Corporation est minime.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens à même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2022) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 31 décembre 2022 sous réserve d'une prolongation par le ministre des Finances ou de l'approbation d'un plan d'entreprise. Au 30 juin 2022, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2022).

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2022	31 mars 2022
< 1 an	15 131 \$	38 669 \$
	15 131 \$	38 669 \$

(d) Risque associé à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur les risques suivants pour la Corporation :

Risque associé à l'environnement commercial

La COVID-19 peut avoir un impact sur les exigences d'approvisionnement des acheteurs étrangers de la Corporation ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande pour les services fournis par la Corporation et ainsi, avoir une incidence sur son potentiel de génération de revenus. La Corporation surveille de près les changements dans l'environnement commercial découlant de la COVID-19 afin de gérer ce risque et adapte ses processus au besoin. De plus, l'ampleur des répercussions négatives de la COVID-19 sur l'économie peut varier d'un pays à l'autre, ce qui peut avoir une incidence sur le risque de crédit associé aux créances et aux produits non facturés à recevoir auprès des acheteurs étrangers de la Corporation. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille de près le classement chronologique de ses créances et produits non facturés et surveille la conjoncture économique générale de ses acheteurs étrangers afin de déterminer s'il y a eu une augmentation du risque de crédit et si une provision pour pertes de crédit attendues doit être comptabilisée. Le solde de la provision pour pertes de crédit attendues de la Corporation au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022 n'est pas lié à la pandémie de COVID-19.

Risque associé au rendement des fournisseurs

Le risque associé au rendement des fournisseurs demeure élevé reflétant l'impact de la COVID-19 sur les exportateurs de la Corporation. Non seulement les exportateurs sont directement touchés mais l'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement a présenté des défis aux exportateurs lorsqu'ils fournissent leurs produits et services conformément aux obligations contractuelles. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille les capacités financières, de gestion et techniques de son portefeuille d'exportateurs et évalue si une provision pour les frais de remédiation des contrats doit être comptabilisée ou si un passif éventuel doit être divulgué. Au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022, la Corporation n'a comptabilisé aucune provision ni déterminé de passif éventuel à divulguer en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le rendement des fournisseurs.

13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

(a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation proviennent des secteurs d'activité suivants :

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2022	2021
Affaires internationales	1 884 \$	590 \$
Programmes de loterie	132	230
	2 016 \$	820 \$
Initiatives du gouvernement du Canada	867	522
	2 883 \$	1 342 \$

(b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 30 juin 2022. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

	30 juin 2022
< 1 an	16 116 \$
> 1 an	16 306
	32 422 \$

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables car celles-ci ne peuvent être estimées de façon fiable.

14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits :

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2022	2021
Produits divers	52 \$	16 \$
Revenus d'escompte	47	33
	99 \$	49 \$

15. FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2022	2021
Rémunération du personnel et charges connexes	4 281 \$	4 418 \$
Services de gestion des contrats	650	650
Consultants	348	378
Logiciels, matériel informatique et soutien	229	198
Loyer et frais connexes	186	258
Frais de déplacement et accueil	165	1
Amortissement	145	148
Communications	97	55
Autres charges	82	50
	6 183 \$	6 156 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

17. ÉVENTUALITÉS

(a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs étrangers s'élevait à 7,6 milliards de dollars en date du 30 juin 2022 (7,8 milliards de dollars en date du 31 mars 2022).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. Les types de garanties que la Corporation peut exiger que l'exportateur canadien fournisse sont diverses garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

En date du 30 juin 2022, les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient sous forme de cautions et de cautions de sociétés mères totalisant 7,0 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en date du 31 mars 2022). Ces montants se rapprochent de leurs justes valeurs.

(b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 30 juin 2022, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues (note 12 (a)), toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.